



Rue de Malatrex 14
1201 Genève

Tél. 022 949 19 19
Fax 022 949 19 20
www.ccb.ch

CCP 12-4493-3

Réf. : 012/GF/421
Tél. direct : 022 949.19.61

Genève, le 6 octobre 2011

Jours fériés de fin d'année – personnel d'exploitation horaire et mensuel

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-après les directives concernant les jours fériés des

25 décembre 2011, 31 décembre 2011 et du 1^{er} janvier 2012.

Les jours fériés mentionnés ci-dessus tombant sur des samedis ou des dimanches :

- ✚ ne sont pas reportés sur des jours ouvrables,
- ✚ ne donnent pas droit à des indemnités,
- ✚ ne doivent pas être déclarés à la caisse de compensation,
- ✚ ne sont pas remboursés à l'entreprise.

Nos Services sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à la présente et vous prions d'agréer,
Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Caisse de compensation
des entreprises du carrelage

Jean Rémy Roulet
Directeur